



**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 23 JANVIER 2013 - 19H00**

COMPTE RENDU

Date de convocation : 18 janvier 2013

Présents : M. LAGRANGE Georges - Mme FAVRE Annie - M. BRAIZE Alain - M. GAILLARD Fabrice - Mme. DUMAS Claudine - M. MUFFAT Michel (La Ranche) - M. MUFFAT Michel (La Glière) - M. PERSIN Franck

Absents et excusés : M. MUFFAT Roger Serge - M. RICCI Pierre - Mme LANVERS Édith - Mme. LAVERY Joséphine - Mme TSCHOFFEN Béatrice. - M. BREHIER Émile - M. PEERSMAN André

Procurations :

M. PEERSMAN André à Mme. DUMAS Claudine
Mme LANVERS Édith à Mme FAVRE Annie
Mme. LAVERY Joséphine à M. GAILLARD Fabrice

Président de séance : M. LAGRANGE Georges

A été élu secrétaire de séance : M. PERSIN Franck

2 APPROBATION DERNIER COMPTE RENDU :

Pas d'observation, le dernier compte rendu est adopté à l'unanimité.

3 COMPTE RENDU DES COMMISSIONS :

Salle sur le parking :

Dans l'attente de la procédure en cours, concernant les infiltrations dans le parking souterrain, la commission va travailler au dépôt du permis de construire pour la réalisation d'un bâtiment sur la dalle supérieure du parking.

4 FINANCES :

Tarif eau 2013 :

Le Conseil Municipal décide de fixer les tarifs de l'eau et de l'assainissement (part communale) pour l'année 2013, avec une augmentation de 1,4 %, correspondant à l'inflation de l'indice "INSEE" sur les 12 derniers mois et afin de financer les importants investissements.

| PRESTATIONS | EAU POTABLE | ASSAINISSEMENT | TOTAL |
|----------------|-------------|----------------|-----------------|
| COMMUNE | | | |
| Abonnement | 90,25 € | 45,63 € | 135,88 € |
| M3 | 0,57 € | 0,66 € | 1,23 € |

Validation financement travaux syane "Ardent"

Le Conseil Municipal, valide le financement définitif des travaux d'enfouissement des réseaux et de l'éclairage public à "Ardent" pour un montant de 49 165 € TTC.

Tarifs location vaisselle salle polyvalente

Le Conseil Municipal valide les tarifs de location de vaisselle de la salle polyvalente. (tarifs disponible en mairie).

Crédits de reports 2012

Le Conseil Municipal, prend connaissance des crédits de reports 2012, correspondant aux travaux engagés non terminés :

budget principal : 419 560,00 €
 budget touristique : 373 000,00 €
 budget eau : 23 290,00 €

5 ORGANISATION DU CONSEIL MUNICIPAL :

Démission de Monsieur. BREHIER Émile :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, qu'il a reçu le courrier de démission de M. BREHIER Émile, de son poste d'Adjoint et de conseiller municipal pour convenance personnelle.

Monsieur le Maire précise que M. BREHIER Émile étant adjoint, cette démission ne sera effective qu'après enregistrement en préfecture. En conséquence la désignation d'un nouvel adjoint et le remplacement de M. BREHIER dans les structures intercommunales, fera l'objet d'un vote lors de la prochaine séance.

Commissions Communales :

Sans attendre l'enregistrement par la préfecture de la démission de M. BREHIER par la préfecture le Conseil Municipal décide de modifier les commissions (voir annexe).

TRAVAUX :

Point travaux base de loisir

Les travaux de finitions se poursuivent, pour une mise en exploitation du bâtiment au printemps.

Travaux eau tranche 2013

Le dossier est reporté au prochain conseil municipal

Exonération pénalités de retard marché salle polyvalente

le Conseil Municipal décide d'exonérer de l'application des pénalités de retards, dans le cadre du chantier de la salle polyvalente, les entreprises suivantes, jugées non responsables du retard du chantier : (Braize électricité, Algaflex, Bati Chablais, Roux, Sedip, Acem).

Avenant « Boujon Carrelages » - base de loisir:

Le Conseil Municipal accepte l'avenant n°1, pour un montant de 210,00 € HT.

DOMAINE SKIABLE :

Délégation de Service Public

Monsieur le Maire, informe le Conseil Municipal, suite à sa rencontre avec les services préfectoraux, que l'avenant 5 prévoyant une prorogation de 10 ans de la DSP actuel et un nouveau plan d'investissement, ne peut être accepté en l'état, au regard des règles de concurrence.

Le Conseil Municipal, charge la commission d'étudier le dossier.

Pompage au lac

Monsieur le Maire fait part d'une réunion en préfecture, avec les services concernées, dans le cadre du projet de pompage de l'eau du lac, pour alimenter les canons neige, du domaine skiable de Montriond.

Le dossier d'autorisation est en cours d'examen auprès des services compétant.

URBANISME

Concession "SARL TIBOREL"

Le Conseil Municipal accepte au profit de M. MUFFAT Michel, l'augmentation de sa concession pour 131 M2, afin de lui permettre la mise en conformité avec les normes d'hygiène pour le restaurant "l'abricotine aux Brochoux. Il est précisé que M. MUFFAT Michel (La Glière), intéressé à l'affaire se retire physiquement de la salle.

Concession " RESTAURANT LES ANCELLES"

Le Conseil Municipal accepte au profit de M. BRAIZE Jean - Philippe l'augmentation de sa concession aux "Brochoux" pour 104 M2, afin de lui permettre la mise en conformité avec les normes d'hygiène.

Divers :

Modification rythme scolaire :

Monsieur le Maire précise que la réforme rythme scolaire prévoit l'école le mercredi matin. Les communes doivent se prononcer avant fin avril sur l'application de ce nouveau rythme à la rentrée 2013 ou 2014.

Monsieur le Maire souhaite, qu'une réflexion globale sur ce sujet se fasse à l'échelle intercommunale, afin d'harmoniser au niveau de la vallée la date de basculement dans le nouveau rythme scolaire, car cela entraîne des conséquences sur les activités extra scolaires.

La commission scolaire est en charge d'étudier l'impact de la réforme du rythme scolaire, dès qu'elle disposera des informations suffisantes.

La séance est levée à 21 h 10